

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE THERMALES



*Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation. Les Conditions de Vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.*

## **1. Conditions de Réservation :**

- Pour toute réservation, l'Hôtel demandera ou prélèvera 25% du montant total du séjour à titre d'arrhes.
- Pour toute réservation durant une période promotionnelle ou bénéficiant d'un tarif remisé, l'hôtel se réserve le droit de demander ou de prélever la totalité du séjour.
- Pour toute réservation, l'hôtel sera susceptible de vous demander un Numéro de Carte Bancaire avec la date de validité et les 3 derniers chiffres présents au dos. La communication de ces éléments pourra être utilisée pour le prélèvement des arrhes ou pour le règlement partiel ou total du séjour.

## **2. Conditions d'Annulation :**

- **En cas d'annulation totale ou partielle, l'Hôtel se réserve le droit de conserver les sommes perçues à titre d'indemnisation.**
- En cas d'annulation d'une réservation promotionnelle ou bénéficiant d'un tarif remisé, l'Hôtel se réserve le droit de conserver le montant total du séjour.
- En cas d'annulation avant la date d'arrivée, l'Hôtel conservera les arrhes versées lors de la réservation.
- Tout séjour interrompu reste dû dans sa totalité, son paiement est exigible le jour du départ et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
- Pour toute annulation, l'hôtel sera susceptible d'utiliser les éléments de votre carte bancaire, demandés lors de la réservation, pour faire l'encaissement correspondant.

## **3. Conditions d'acceptation :**

- Toute réservation confirmée par versement des arrhes ou du montant total du séjour implique que vous acceptez et validez la totalité des **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE THERMALES**